



Remboursement d'une dette

Par **emmy75**, le 11/06/2009 à 22:04

Bonjour,

J'ai prêté à une collègue de travail dans le besoin, une somme d'argent ; je lui ai fait signer une reconnaissance de dette, avec les conditions de remboursement. Cependant, je n'ai pas pris la photocopie de sa pièce d'identité. Et aujourd'hui, elle refuse de me rembourser.

Quelles démarches faut-il entamer afin de récupérer cette somme d'argent ?

Merci pour vos réponses !

Par **Solaris**, le 14/06/2009 à 22:51

Bonjour,

Vous pouvez vous adresser directement à un huissier de justice qui pourra de lui même obtenir un titre exécutoire à l'encontre de votre débiteur.

Par **emmy75**, le 16/06/2009 à 16:39

Etant donné que je ne connais pas l'adresse de la personne à qui j'ai prêté de l'argent (elle change toute les semaines de logement, elle est hébergée)...a t-on le droit d'envoyer sur le

lieu de travail de la personne une mise en demeure de payer par l'intermédiaire d'un huissier ?

Merci pour votre réponse !

Emmy.